

Signature d'un nouveau contrat de liquidité

La société Somfy a signé un contrat de liquidité avec la société Natixis, prestataire de services d'investissements.

L'objectif est de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres Somfy, admis aux négociations sur le marché de Nyse-Euronext Paris (compartiment A), et d'éviter les décalages de cours non justifiés par la tendance du marché.

Ledit contrat sera effectif le 18 juin 2012, pour une durée de 12 mois, et renouvelable par tacite reconduction. Il se substituera au contrat conclu antérieurement avec la Société Générale, et donnera lieu à l'ouverture d'un compte dédié, crédité, lors de sa constitution, de l'ensemble des fonds (227 802 euros) et des titres Somfy (6 231 actions) figurant sur l'actuel compte de liquidité.

Profil

Somfy est structuré en deux branches distinctes : l'une, Somfy Activités, dédiée à l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment ; et l'autre, Somfy Participations, dédiée aux investissements et participations dans des entreprises industrielles situées dans d'autres métiers.

Contacts

Somfy : Pierre Ribeiro - Tél : 04 50 40 48 49 / Jean-Michel Jaud - Tél : 04 50 96 70 65
Shan : François-Xavier Dupont - Tél : 01 44 50 58 74

Calendrier

Publication du chiffre d'affaires du premier semestre : 19 juillet 2012

<http://www.somfyfinance.com>